

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.3221-3 ;

Vu la délibération du Conseil départemental n° DAJAP/2021/229 du 1^{er} juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Départemental ;

Vu l'arrêté AR-DAJAP/2021/573 du 1^{er} juillet 2021 et l'arrêté AR-DAJAP/2023/393 du 31 mars 2023 accordant délégation de signature à la Directrice et au Directeur adjoint de la Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public ainsi qu'à certains autres agents de la Direction

Vu l'arrêté du 23 août 2017 portant organisation des services départementaux modifié successivement par les arrêtés du 25 octobre 2017, du 5 mars 2018, du 10 octobre 2018, du 13 décembre 2018, du 11 juin 2019, du 17 juillet 2019, du 28 octobre 2019, du 21 janvier 2020, du 31 août 2020, du 7 octobre 2020, des 2 et 23 décembre 2020, du 31 mai 2021, des 9 et 13 décembre 2021, du 20 septembre 2022, du 7 novembre 2022 et du 22 mai 2023 ;

ARRETE

- ARTICLE 1.** Le tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2021/573 susvisé est remplacé par le tableau annexé au présent arrêté.
- ARTICLE 2.** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président du Département ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr.
- ARTICLE 3.** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, communiqué à Monsieur le Payeur Départemental et publié sur le site internet départemental lenord.fr.

Fait à Lille le 10 juillet 2023

Christian POIRET
Président du Département du Nord

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230710-230710H23448H1-AR

Date de réception en préfecture le : 13 juillet 2023

Affiché le : 13 juillet 2023

Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources – Direction des Affaires Juridiques et de l’Achat Public

Tableau annexé à l’Arrêté n° AR-DAJAP/2023/793

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes énoncées à l’arrêté de base	En cas d’absence ou d’empêchement	Référence de l’arrêté
Direction des Affaires Juridiques et de l’Achat Public	Claude LEMOINE Directrice	Toutes les matières	Pour les points 5 et 8.3 : Marie VANHEMELRYCK ou Marie BONTEMPS	AR-DAJAP/2021/573
	Directeur Adjoint Poste vacant	Toutes les matières		
Service Appui au Pilotage et Coordination	Marie VANHEMELRYCK Responsable de Service	1 à 8 Sauf 8.2		AR-DAJAP/2021/573
	Marie BONTEMPS Responsable de Service Adjoint	1 à 8 Sauf 8.2		AR-DAJAP/2021/573
Service Assemblées et Contrôle de la Légalité	Vanessa VUJCIC Responsable de Service	1 à 7 8.1 (pour les marchés inférieurs à 25 000 € HT) 8-3 D1 D2 D3 D4 D5		AR-DAJAP/2021/573
	Poste vacant Responsable de Service Adjoint	1 à 7 8.1 (pour les marchés inférieurs à 25 000 € HT) 8-3 D2 D3 D4 D5		

Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources – Direction des Affaires Juridiques et de l’Achat Public

Tableau annexé à l’Arrêté n° n°AR-DAJAP/2023/793

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes énoncées à l’arrêté de base	En cas d’absence ou d’empêchement	Référence de l’arrêté
Pôle Juridique Affaires Sociales				
Service administrateur Ad hoc	Nathalie LOISEAU Responsable de service	1 à 7 8.1 (pour les marchés inférieurs à 25 000 € HT) 8-3 D9 à D11	Cécilia BECUE ou Aurélien CAMUS ou Sue Ellen LANGLAIS ou Marie VANHEMELRYCK ou Marie BONTEMPS	AR-DAJAP/2021/573
Service conseil et contentieux politiques sociales	Cécilia BECUE Responsable de Service	1 à 7 8.1 (pour les marchés inférieurs à 25 000 € HT) 8-3 D9 à D11	Aurélien CAMUS ou Nathalie LOISEAU ou Sue Ellen LANGLAIS ou Marie VANHEMELRYCK ou Marie BONTEMPS	AR-DAJAP/2021/573
	Aurélien CAMUS Responsable de Service adjoint	1 à 7 8.1 (pour les marchés inférieurs à 25 000 € HT) 8-3 D9 à D11	Nathalie LOISEAU ou Sue Ellen LANGLAIS ou Marie VANHEMELRYCK ou Marie BONTEMPS	AR-DAJAP/2023/393

Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources – Direction des Affaires Juridiques et de l’Achat Public

Tableau annexé à l’Arrêté n° AR-DAJAP/2023/793

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes énoncées à l’arrêté de base	En cas d’absence ou d’empêchement	Référence de l’arrêté
Pôle Juridique Affaires Générales				
Service conseil et contentieux modes de gestion du service public	Poste vacant Responsable de Service	1 à 7 8.1 (pour les marchés inférieurs à 25 000 € HT) 8-3 D9 à D10	Sue Ellen LANGLAIS ou Cécilia BECUE ou Aurélien CAMUS ou Nathalie LOISEAU ou Marie VANHEMELRYCK ou Marie BONTEMPS	AR-DAJAP/2021/573
Service conseil et contentieux affaires institutionnelles	Sue Ellen LANGLAIS Responsable de Service	1 à 7 8.1 (pour les marchés inférieurs à 25 000 € HT) 8-3 D9 à D10	Cécilia BECUE ou Aurélien CAMUS ou Nathalie LOISEAU ou Marie VANHEMELRYCK ou Marie BONTEMPS	AR-DAJAP/2023/793
	Responsable de Service Adjoint Poste vacant	1 à 7 8.1 (pour les marchés inférieurs à 25 000 € HT) 8-3 D9 à D10		

Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources – Direction des Affaires Juridiques et de l’Achat Public

Tableau annexé à l’Arrêté n° n°AR-DAJAP/2023/793

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes énoncées à l’arrêté de base	En cas d’absence ou d’empêchement	Référence de l’arrêté
Pôle Achat public				
Service achats opérations travaux	Clémentine DELATTRE Responsable de Service	1 à 7 8.1 (pour les marchés inférieurs à 25 000 € HT) 8-3 D2, D3, D6 à D8	Leslie DUPONT ou Frédérique BARBEAU ou Christelle POTIER ou Valentina DI NIZIO pour les points : D2, D3, D6 à D8	AR-DAJAP/2023/393
	Marc DODRAY Responsable de Service adjoint	1 à 7 8.1 ((pour les marchés inférieurs à 25 000 € HT) 8-3 D2, D3, D6 à D8	Leslie DUPONT ou Frédérique BARBEAU ou Christelle POTIER ou Valentina DI NIZIO pour les points : D2, D3, D6 à D8	AR-DAJAP/2023/393
Service achats fournitures et services	Christelle POTIER Responsable de Service	1 à 7 8.1 (pour les marchés inférieurs à 25 000 € HT) 8-3 D2, D3, D6 à D8	Clémentine DELATTRE ou Marc DODRAY ou Leslie DUPONT ou Frédérique BARBEAU pour les points : D2, D3, D6 à D8	AR-DAJAP/2021/573
	Valentina DI NIZIO Responsable de Service adjoint	1 à 7 8.1 (pour les marchés inférieurs à 25 000 € HT) 8-3 D2, D3, D6 à D8	Clémentine DELATTRE ou Marc DODRAY ou Leslie DUPONT ou Frédérique BARBEAU pour les points : D2, D3, D6 à D8	AR-DAJAP/2021/573

Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources – Direction des Affaires Juridiques et de l’Achat Public

Tableau annexé à l’Arrêté n° n°AR-DAJAP/2023/793

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes énoncées à l’arrêté de base	En cas d’absence ou d’empêchement	Référence de l’arrêté
Pôle Achat public (suite)				
Service Procédure de la Commande Publique	Leslie DUPONT Responsable de Service	1 à 7 8.1 (pour les marchés inférieurs à 25 000 € HT) 8-3 D2, D3, D6 à D8	Clémentine DELATTRE ou Marc DODRAY Christelle POTIER ou Valentina DI NIZIO pour les points : D2, D3, D6 à D8	AR-DAJAP/2021/573
	Frédérique BARBEAU Responsable de Service Adjoint	1 à 7 8.1 (pour les marchés inférieurs à 25 000 € HT) 8-3 D2, D3, D6 à D8	Clémentine DELATTRE ou Marc DODRAY ou Christelle POTIER ou Valentina DI NIZIO pour les points : D2, D3, D6 à D8	AR-DAJAP/2021/573